

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CROUS DE PARIS RELATIVE AU BILAN CVEC DES ACTIONS CONDUITES EN 2021

Délibération n°CA-20220310-7 du jeudi 10 mars 2022

- VU** les articles L822-1 à L822-5 du code de l'éducation nationale
- VU** le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires
- VU** le décret n°2019-205 du 19 mars 2019 relatif aux modalités de programmation et de suivi des actions financées par la contribution de vie étudiante et de campus prévue à l'article L841-5 du code de l'éducation
- VU** le décret n°2019-1558 du 30 décembre 2019 relatif aux attributions des recteurs de région académique et des recteurs d'académie et portant diverses mesures réglementaires dans le code de l'éducation
- VU** l'arrêté rectoral du 7 mars 2022 relatif à la composition du conseil d'administration du Crous de Paris
- VU** le règlement intérieur du conseil d'administration du Crous de Paris adopté le 16 décembre 2020

ENTENDU l'exposé des motifs présenté par Madame Brigitte NEZONDET, directrice de la vie étudiante du Crous de Paris

Préambule

Le conseil d'administration est composé de 25 administrateurs et son quorum est fixé à 9.

La composition du conseil d'administration lors de l'ouverture de sa séance du jeudi 10 mars 2022 est la suivante :

Nombre d'administrateurs présents 20

Nombre de procurations 4

Total des voix 24

Un administrateur ayant rejoint la séance du conseil d'administration à compter de la délibération n°CA-20220310-3, il est procédé à la modification du nombre d'administrateurs présents porté à **21** et au total des voix porté à **25**.

Article unique

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve le bilan CVEC des actions conduites en 2021.

Nombre d'abstentions -

Nombre de voix contre -

Nombre de voix pour 25

Fait à Paris, le jeudi 10 mars 2022

Recteur de la région académique d'Île-de-France
Recteur de l'académie de Paris
Chancelier des universités de Paris et d'Île-de-France
Président du conseil d'administration du Crous de Paris



Christophe KERRERO